

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 novembre 2015

PLFR POUR 2015 - (N° 3217)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 603

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 40

I. – À l’alinéa 3, substituer aux mots :

« au I »

les mots :

« à l’article 119 de la loi n° 2005-1720 du 30 décembre 2005 de finances rectificative pour 2005 » ;

II. – En conséquence, à l’alinéa 4 substituer aux mots :

« au I »

les mots :

« au même article 119 ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.